

Le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées en chiffres



Le CEN Midi-Pyrénées c'est :

- Un **Conseil d'Administration** de 16 personnes
- Un **Conseil Scientifique** de 15 personnes
- Une équipe de 20 **salariés**
- Une centaine d'**adhérents**



Le CEN œuvre pour la gestion des espaces naturels avec :

- Une centaine de sites gérés
- Plus de **11 000 hectares** conventionnés
- Une cinquantaine de vaches de race Highland Cattle

Vous aussi, soutenez nos actions et rejoignez une équipe de bénévoles motivés en adhérant au CEN Midi-Pyrénées !

Participez à une action concrète de protection de la nature en adhérant au Conservatoire !



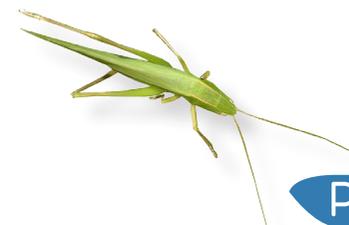
Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées

75, voie du Toec - BP 57611
31076 Toulouse Cedex 3
Tél : 05.81.60.81.90

Courriel : cen-mp@espaces-naturels.fr
Site Internet : www.cen-mp.org



Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées



Connaître

Protéger

Gérer

Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées est une association loi 1901 agréée au titre de la protection de l'environnement et membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Il a été créé en 1988 à l'initiative de naturalistes locaux. Sa recherche d'objectivité et son fort engagement ont conduit à la reconnaissance nationale de ses missions.

Nouveauté : Le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées est depuis le 19 novembre 2015 agréé au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement. Cet agrément, signé pour 10 ans, concerne l'ensemble des huit départements de Midi-Pyrénées et permet à certaines missions du CEN de devenir de véritables services publics.

Deux groupes bénévoles thématiques sont portés par le CEN Midi-Pyrénées :



le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées (GCMP)



le Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées (GIMP)



Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

Quatre axes principaux de travail :



Connaître le patrimoine naturel de Midi-Pyrénées

Pour mettre en place des actions efficaces de protection des espaces naturels, le Conservatoire acquiert de solides connaissances sur les habitats, la flore et la faune par la **réalisation d'inventaires et d'études scientifiques**. Il est en outre co-coordonateur du programme de modernisation des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique** de Midi-Pyrénées. De plus, afin de valoriser les données acquises, le CEN Midi-Pyrénées édite des **atlas régionaux** (chiroptères, papillons de jour et zygènes, mammifères sauvages).

Protéger

les milieux, les paysages et les espèces



Pour protéger les richesses biologiques et les milieux naturels les plus menacés, le Conservatoire utilise la **maîtrise foncière** (achats de terrains, etc.) et la **maîtrise d'usage** (conventions avec les propriétaires, baux etc.) pour en assurer la gestion. L'action du CEN est originale puisqu'elle permet de mettre en place une protection du patrimoine naturel, **en concertation avec les acteurs locaux**. Le CEN MP préserve des espèces par l'animation de **plans d'actions** nationaux ou régionaux (Desman des Pyrénées, chiroptères, odonates, etc.). Il est également porteur de programmes européens comme le LIFE+ Desman.

Gérer

pour maintenir les espaces naturels

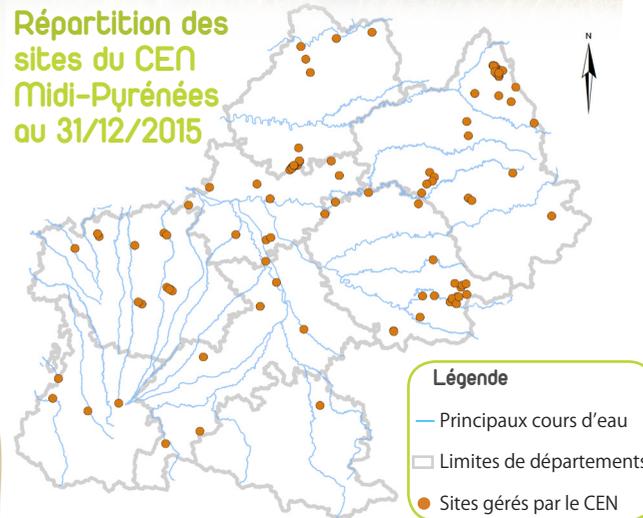
Les sites gérés par le Conservatoire font l'objet de **plans de gestion** qui déterminent pour une durée de cinq ans les opérations de restauration et d'entretien à mettre en oeuvre (débroussaillage, pâturage, libre évolution, etc.) pour préserver la biodiversité. Le Conservatoire participe notamment à la **gestion des zones humides** remarquables de la région. S'inscrivant dans un **cadre partenarial et consensuel**, l'action du Conservatoire prend en compte les attentes des différents usagers et ayants droits (agriculteurs, sylviculteurs, spéléologues, etc.).

Valoriser

auprès du grand public

Amener le public à **prendre conscience** de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de **les conserver aujourd'hui pour les générations futures**. Cela passe par le développement d'actions de sensibilisation et la formation.

Répartition des sites du CEN Midi-Pyrénées ou 31/12/2015



Source des données © CEN MP 2014
Fond cartographique © IGN BDCartho Copyright

Légende

- Principaux cours d'eau
- Limites de départements
- Sites gérés par le CEN

0 17 34 Kilomètres

97 sites
11 058 ha conventionnés



Melitée



Drosera à feuilles rondes



Calotriton des Pyrénées



Thomisse enfilée



Pipistrelle de Kuhl



A découper et à retourner accompagné de son règlement à :
CEN-MP, 75 voie du Toec, BP 57611, 31076 Toulouse Cedex 3

Adhésion pour l'année :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

désire adhérer au Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées et verse le montant de la cotisation annuelle, soit :

- 25 € (organismes)
- 20 € (familles)
- 16 € (membre individuel actif)
- 7 € (étudiants, demandeurs d'emploi)
- plus un don de :€ (membre bienfaiteur)

souhaite participer au(x) : Chantiers bénévoles

Groupe Chiroptères Groupe Invertébrés

et souhaite recevoir le rapport d'activités de l'association au format : électronique papier

Le

à

Signature :